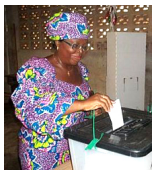

L'objectif d'un processus électoral est de réunir toutes les conditions qui vont permettre l'organisation d'élections libres, crédibles, transparentes et justes pour la mise en place d'un système gouvernant légitime, dont le Président de la République en est le reflet, dans le cas d'un Régime présidentiel.

En absence de telles conditions, non seulement il n'y a pas d'assurance qu'une forte participation électorale des citoyens soit observée mais un boulevard est tracé pour que l'abstention s'insère, domine et soit amplifiée par d'autres facteurs qui se recrutent dans la nature des relations que les gouvernants entretiennent à l'égard des gouvernés, les conditions de vie des populations ou l'adynamie, les impérities des acteurs engagés dans la bataille pour l'accès au pouvoir institutionnel.

Dictature et un processus électoral gangrené Au Cameroun, l'abstention a trouvé son terreau, écrit encore les plus belles pages de son histoire et doit être promue compte tenu, d'une part, de l'existence d'un régime hyper présidentialiste,

moteur d'un système régnant, à l'origine du chômage doublé d'un sous emploi désespérants, du désastre économico-social et qui a toujours fait de la gestion dictatoriale son crédo ainsi que la garantie de son refus de satisfaire à certaines exigences formulées par la majorité des populations pour les réconcilier ne serait ce qu'avec le processus électoral.

L'agressivité du système régnant envers les populations s'est maintes fois exprimée et continue de l'être lors d'actes relevant d'un déni de démocratie et d'une foi en la tyrannie à travers notamment l'embastillement de l'espace public, les prises de mesures liberticides, les atteintes abusives à la loi fondamentale dont le dernier travestissement est survenue en avril 2008, à l'initiative du « *timonier* »de l'Etat, Paul Biya, pour faire sauter le verrou de la limitation du mandat présidentiel en vue d'assurer une momification au pouvoir de son bénéficiaire évident, après que les pouvoirs publics aient pris grand soin de massacrer au passage les contestataires, sans amorcer un soupçon de concrétisation des revendications portant sur le processus électoral.

Pour se donner bonne conscience à cet effet, les autorités, sous une inéluctable contrainte populaire, ont décidé de créer et d'opérationnaliser une commission électorale indépendante dénommée Elecam (Elections Cameroon), en réaction à leur inexplicable refus d'aseptiser et faire respecter rigoureusement les lois électorales par tous ; mais rattrapées par leur nature malthusianiste, elles ont fait de cette commission, à travers des transgressions et des amendements intempestifs, une aberration fonctionnelle (retrait puis retour de l'Administration Territoriale, tant décriée, dans l'organisation des élections, confusion des rôles entre la Direction et le Conseil Electoral), et une succursale du Parti au pouvoir par le caractère partisan du Conseil Electoral composé d'un nombre de 12 membres porté à 18, au prétexte de mieux incarner la configuration politique du Cameroun, mais dont 10 sont issus du Parti au pouvoir duquel ils ont démissionné subrepticement entre leur nomination et leur prestation de serment.

La production de toutes ces tares s'est déroulée sans qu'aucune suite ne soit donnée aux autres exigences électorales auxquelles s'ajoute désormais la dissolution pure et simple d'Elecam.

En mettant l'accent sur 4 de ces exigences à savoir le vote de la Diaspora, l'âge de vote à 18 ans, l'existence de candidatures indépendantes et une élection présidentielle à deux tours, il est suffisamment révoltant, s'agissant de la première, que les gouvernants, en intime collaboration avec le Parti au pouvoir dont des Comités de base sont installés à Paris, Londres, etc., sollicitent en permanence des contributions auprès des camerounais qui résident à l'étranger pour qu'ils renforcent le tissu économique du pays ou servent de modèles pour la Nation par les exploits artistiques, sportifs, intellectuels de certains mais que le temps d'une élection, la citoyenneté camerounaise ne leur soit plus reconnue, au prétexte qu'ils ne vivent pas au Cameroun

Concernant la seconde, c'est injustifiable que l'âge actuel de vote soit établie à 21 ans alors que la majorité et la responsabilité pénales sont reconnues à 18 ans, qu'il faut répondre de cet âge au moins pour postuler à un recrutement dans les « *prestigieuse* » Forces de Défense et de Sécurité de la « *République* *Royale* »

du Cameroun, que dans la tranche d'âge de 18 à 21ans, se trouvent de jeunes camerounais assurant des charges familiales, titulaires de qualifications académiques ou exerçant des activités génératrices de revenus, bref des camerounais qui jouissent d'une capacité de raisonnement et présentent une maturité conceptuelle.

Pour la troisième, l'absence de candidatures indépendantes empêche l'éclosion de nouvelles forces autonomes à la conquête du pouvoir, qui veulent se défaire du corset des partis politiques ou de leurs leaders, avec le lot de méfiance qu'ils suscitent auprès des masses populaires, et n'approuvent pas les conditions prohibitives, dont l'appartenance à un parti politique, pour se porter candidat à un scrutin.

Au sujet de la dernière, qui se rapporte à l'élection présidentielle, à moins d'être fasciné par des personnes qui arrivent au pouvoir avec « *un raz-de-marée* » de 20, 30, 40% de voix à l'issue d'un unique tour, la nécessité de prévoir un second tour repose sur la garantie d'accéder au pouvoir avec plus de 50% de voix d'au moins la moitié du nombre d'électeurs attendus afin que la légitimité du vainqueur soit établie et ne souffre d'aucune contestation.

Ces exigences se posent avec acuité depuis la levée de bouclier générale provoquée à la suite de la publication par les autorités des résultats apothicaires du dernier recensement de la population camerounaise à partir desquels a été annoncé un nombre de 9 millions d'électeurs, qui exclut les citoyens de la tranche d'âge précédemment évoquée ; des opérations de recensement qui, outre leur lancement 5 ans plus tôt, le coût d'un milliards de FCfa au frais du contribuable camerounais, la journée fériée occasionnée, n'ont pas pris en compte les camerounais de la diaspora, en confirmation de la discrimination institutionnelle qu'ils subissent.

Dictature et la nocivité d'une « opposition » traditionnelle a l'agonie

Le boycott des élections devient un instrument de lutte pour la réappropriation du pouvoir, du destin social et de la souveraineté des masses populaires lorsque ces failles du processus électoral sont combinées, d'autre part, à l'indigence des formations politiciennes et des acteurs politiques qui se proposent comme alternatives au changement.

Certes les maux qui affectent ces Formations dans notre pays sont principalement attribuées aux manœuvres de la dictature Rdpciste au pouvoir qui, au-delà de clochardiser les adhérents

potentiels ou réguliers de ces Formations, et dans l'optique d'assouvir son hostilité à la contestation, son allergie à la contradiction et son intolérance à toute opposition prend un ignoble plaisir à diffuser une rhétorique comminatoire à l'égard de ceux qui seraient en désaccord avec ses décisions, à interdire ou réprimer systématiquement dans le sang toute manifestation ou activité publique visant à remettre en cause sa gouvernance ; mais ces différents écueils peuvent être bravés, à condition que les forces d'opposition demeurent cohérentes dans leurs discours, actions et adoptent des attitudes appropriées lorsqu'on essaye d'exister contre une dictature.
Seulement, force est de constater que la plupart des Formations politiciennes dites de l'opposition dont celles qui siègent au parlement ne remplissent pas ces conditions, un constat que vient accentuer cette année leur résignation à faire invalider les résultats scandaleux du recensement et leur adoption d'Elecam, en référence à l'adage selon lequel il faut juger un maçon au pied du mur .Comme si la qualité de maçon était déjà établie.
Pire, elles sont des émanations de l'actuel Parti au pouvoir, du temps où ce dernier, brillant déjà par une gouvernance catastrophique était l'(i)unique parti politique du pays à la suite d'une décision arbitraire et autoritaire : un passé qui constitue un motif suffisant pour que les camerounais n'adhèrent pas à leurs discours.
Cependant, en 1992, les populations en se rendant considérablement dans les urnes lors des échéances électorales de l'époque, ont fait table rase de ce passé pour accorder leur confiance aux leaders de ces Formations politiciennes aussi bien aux élections législatives du mois de Mars, qu'à l'élection présidentielle d'octobre, mais à l'issue de ces différents scrutins l'on a assisté aux rétractations des plus désabusantes.
D'abord au terme de l'élection présidentielle où les résultats officiels ayant donné gagnant le candidat Paul Biya du Parti au pouvoir, le Rdpc, talonné de très près par celui du Social Democratic Front (Sdf), Ni John Fru Ndi, ceux-ci ont été très fortement contestés puis conduit à d'importants soulèvements des populations qui protestaient contre ce qui était considéré comme un coup de force du Parti au Pouvoir et estimaient que le vainqueur était le leader du Sdf.
En réalité, au sortir des urnes Ni John Fru Ndi avait obtenu 39 % des suffrages exprimés contre 36 % pour Paul Biya et les jours d'attente pour la proclamation des résultats avaient permis à l'Administration de truquer ces résultats et de les inverser simplement.
Alors que les populations, en dépit de la répression sanglante qu'elles subissaient, battaient le pavé pour exprimer leur détermination à rendre la victoire au leader du Sdf, ce dernier par une incroyable abjuration se résolvait, au grand dam de tous, à cesser toute contestation pour laisser le fauteuil présidentiel à Biya, après avoir décidé quelques mois plus tôt de ne pas faire participer sa formation politicienne aux législatives.
Ces élections législatives ont donné lieu à une éclatante victoire des partis dits de l'opposition y engagés, qui disposaient désormais d'une majorité de 92 sièges au Parlement soit 68 sièges pour l'Undp, 18 pour la liste Kodock frauduleusement baptisée liste Upc et 6 pour le Mdr, contre 88 pour le Rdpc, sur un total de 180 sièges. Comme si la capitulation du Sdf et de son leader qu'elles considéraient comme le véritable opposant à la dictature ne les avait pas assez abasourdies, les populations ont une fois de plus assisté à un ralliement progressif de l'opposition parlementaire, par des jeux d'alliances, au Rdpc pour lui faire acquérir une majorité de sièges au Parlement : le Mdr a donné le coup d'envoi, les autres ont suivi et leurs leaders ont été récompensés par des nominations au gouvernement.
Des agissements qui ont inspiré d'autres acteurs prétendument de l'opposition qui, a défaut de

devenir des élus municipaux ou de rentrer au Parlement afin de s'en contenter du prestige ou de s'attribuer une influence qu'ils useront dans la résorption de locales querelles de personnes et la quête d'un leadership régional auquel sont réduites leurs Formations, ne se donnent une consistance publique que pour devenir des sous traitants du Rdpc, accéder aux faveurs de Biya et ne jamais véritablement convoiter le pouvoir présidentiel.

A l'instar de ce concitoyen qui, en 1992 démissionnait de sa fonction de ministre de la Fonction publique pour dénoncer l'inertie du gouvernement en matière de lutte contre la corruption ; un geste rare, inédit il faut le reconnaître, que son auteur considérait comme héroïque et comptait le capitaliser pour s'attirer une popularité, à travers la création d'un Parti politique, susceptible de le faire accéder vraisemblablement au sommet de l'Etat.

Mais plus le temps passait et qu'aucune retombée escomptée de ce geste ne pointait à l'horizon, il a fini par se rendre compte que cette démission était héroïquement maladroite et, lassé, n'a pas hésité, en 2009, à sauter à pieds joints dans l'euphorisante bouée de sauvetage d'une nomination que venait de le gratifier le chef de l'Etat comme Membre d'un organisme étatique de lutte contre la corruption. En justificatif de sa joie d'accepter cette nomination, Il s'est fendu d'une réponse, au cours d'une interview qu'il a accordé à un journaliste interloqué d'une chaîne de télévision privée camerounaise, en ces termes : « *il ne faut pas refuser le cadeau de quelqu'un qui vous a longtemps oublié* ».

Très complaisants à l'égard du Régime, les leaders de cette « *opposition* » s'amollissent à la simple idée de se voir brutaliser au cours de leurs actions sur le terrain par des forces dites de l'ordre, excluent généralement toute descente dans la rue à cause d'une psychose légendaire qu'ils en nourrissent et croient la surmonter en s'illustrant par leur grande prédilection à intervenir dans les médias, qui ont fait d'eux des véritables réfugiés médiatiques, ou à ne mobiliser que dans les salles climatisées, les hôtels luxueux d'une faible capacité d'accueil.

A la moindre occasion qui leur est donnée, ils s'autocensurent face à l'ivrognerie des dirigeants à poser des actes autoritaires, interdire et réprimer régulièrement les manifestations publiques contre le Régime Biya, et soutiennent mordicus, s'ils ne s'en accommodent pas, d'ignominieux discours officiels dont certains accordent plus d'importances aux destructions de biens matériels qu'aux pertes en vie humaines, suite à une insurrection populaire, et d'autres claironnent que la prolifération de médias écrits atteste de l'existence d'une liberté d'expression au Cameroun, en confusion flagrante avec la liberté de création d'entreprise médiatique.

Il est ainsi avéré que le régime peut commettre n'importe quel abus, exaction, que ces leaders n'opposeraient aucune sérieuse résistance comme les populations l'ont observé en cette année 2008 de sinistre mémoire. Sur la pléiade de Partis dits de l'opposition, seuls monsieur Mboua Massock et le Député du Sdf, Alain Nintcheu (malheureusement, il n'est pas le chef de file de son Parti) ont organisé d'importantes mobilisations populaires dans la ville de Douala contre le projet du Rdpc de truander la constitution; des initiatives appuyées pour le même but du côté de la ville de Yaoundé où le Conseil patriotique et populaire de la jeunesse (Cppj) au sein duquel figurait l'Association pour la Défense des Droits des Étudiants du Cameroun (Addec) procédait à la distribution massive et publique de tracts jusqu'à quelques encablures du Palais présidentiel.

Ils n'y ont pas eu gain de cause, en raison de la répression sanglante des populations, mais n'eût été leurs actions, le putsch constitutionnel se serait déroulée tel, excusez du peu, un viol

avec consentement ou sans résistance de la victime. Étant donné que tous les autres acteurs politiques supposés de l'opposition, dont les propres camarades de Parti de Nintcheu, si bruyants au quotidien dans les médias, avaient réussi à se fondre dans l'invisible, dans la crainte que les autorités, pour se dédouaner comme à l'accoutumée sous des satrapies, ne leur fassent endosser la responsabilité des émeutes durement réprimées et de tous les dégâts matériels causés.

Une célèbre maxime indiquant que les institutions ne valent que par les hommes qui les dirigent, cela vaut également pour ces Partis politiques dont les leaders au lieu de renoncer humblement à leur prétention d'œuvrer au changement et de rejoindre formellement les rangs du Parti au pouvoir ,d'où ils viennent d'ailleurs, préfèrent se persuader qu'ils peuvent toujours emberlificoter les citoyens et les entretenir dans le mirage de l'existence d'une démocratie au Cameroun par l'existence du multipartisme et des élections, en concordance de point de vue absurde avec les autorités .

Ces comportements vicieux et bien d'autres viennent corroborer la propension à la trahison, l'escobarderie, la poltronnerie, l'incohérence de ces soi-disants opposants, enclins à utiliser sans scrupules la confiance du peuple comme fonds de commerce pour assouvir leurs intérêts personnels et plus prompts à troquer leurs convictions, si tant il est qu'ils en recèlent, au gré des opportunités de prébendes, privilèges, prestiges, prévarication que leur distribue le Régime au pouvoir.

Dans un tel contexte, il devient illusoire de compter sur eux pour élaborer des stratégies visant à mettre à mal par les urnes la dictature du Régime Biya. Ce n'est donc pas un hasard si des tentatives de coalitions, quoique utopiques, pour barrer la voie au Parti au Pouvoir ont échoué.

Pourtant, si des forces qui se proposent en alternatives décident de participer à l'élection présidentielle, plus singulièrement, requièrent de ce fait les voix du peuple et veulent passer outre un processus électoral truquée, précurseur de fraudes, d'irrégularités en vue d'une victoire annoncée du Parti au pouvoir, les populations doivent compter soit sur une coalition à la crédibilité avérée, soit sur une personne à l'intransigeance, la rupture et la constance d'action contre une dictature reconnues, issue ou pas d'une formation politicienne, sur laquelle elles jetteront massivement leur dévolu et pour laquelle elles seront prêtes à donner de leur vie lorsque se présentera le moment de la contestation, aux avant-postes de laquelle devra se trouver cette personne ou cette coalition afin que la victoire lui revienne, voire que le Pouvoir en place soit contraint à une cohabitation.

Cela a été effectué avec succès au Pakistan lorsque, pour faire chuter la dictature du Président sortant Pervez Musharaf, les leaders des deux plus grands Partis d'opposition à savoir Asif Zardari et Nawal Sharif ont constituer une coalition qui devait ensuite aboutir à un partage ultérieur du pouvoir une fois la victoire acquise ; bien que des malentendus aient conduit Zardari à la Présidence et Sharif à rejoindre l'opposition où il peut s'activer désormais sans persécution, l'essentiel d'évincer le tyran et d'instaurer une gouvernance démocratique était atteint.

Ce fut aussi le cas en Afrique du Sud pour l'extermination de l'Apartheid par l'incontournable l'Anc avec à sa tête Nelson Mandela qui bénéficiaient d'un immense plébiscite de la majorité

des sud-africains et au Zimbabwé où, au terme de la dernière élection présidentielle fortement entachée de fraudes et après l'annonce par les autorités de résultats falsifiés qui donnaient gagnant le caudillo Robert Mugabé, Président sortant, Morgan Tsvangirai, le leader du Parti d'opposition, le Mdc (Movement for Democratic Change), aidé de ses partisans et d'un fort soutien des populations qui le reconnaissaient comme le véritable vainqueur de l'élection ont contraint Mugabé, qui s'accrochait au pouvoir, à un Gouvernement d'Union Nationale dont le Premier Ministère est revenu à Morgan Tsvangirai et la moitié des Ministères au Mdc, qui détenait déjà la majorité des sièges au Parlement ,au terme d'élections législatives organisées peu de temps avant. Dans une telle configuration qui atteste d'un début de déclin du plus qu'aïeul Mugabé, au pouvoir depuis 27 ans, difficile de ne pas prédire que sa chute définitive s'effectuera à coups sûrs à la prochaine présidentielle, si entre temps la mort ne lui épargne pas ce sort.

Dans l'optique d'éviter que ne se reproduisent donc comme en 1992 les même actes de ces pseudo Partis d'opposition qui ont loupé le coche cette année-là, auraient dû se comporter comme les modèles internationaux précédemment exposés, et à la tête desquels on retrouve les mêmes félons d'alors, qui refusent farouchement de se retirer, continuent de rechercher les grâces de Biya, de copiner avec lui, le boycott de l'élection présidentielle est de rigueur ; sa pratique est un rempart considérable contre les intentions mal dissimulées de ces « *opposants* » à ne pas affronter la gestion obscurantiste du pays par leurs frères d'armes au pouvoir pour présenter la tenue d'un scrutin présidentiel comme une panacée à la précarité quotidienne, au chaos politico-social qu'endurent les camerounais et faire perdurer le système gouvernant tant exécrée.

Un système dont les tenants, en collaboration tacite avec leurs « *adversaires* », caressent le doux espoir de le faire accéder à la légitimité (on le voit bien avec les 9 millions d'électeurs attendus et les intenses campagnes pour en inscrire au moins 4 millions sur les listes électorales), car aussi longtemps qu'il demeurera dans l'illégitimité (depuis 1955 et l'interdiction de l'Upc), les populations détiendront la raison absolue de contestation permanente de son pouvoir.

C'est vrai qu'il existe des acteurs sociaux et Partis politiques de l'opposition aux idées et projets de société pertinents, qui ne sont pas des transfuges du RDPC mais ils sont une extrême minorité. Malheureusement, à l'image des autres Organisations, n'ont pas d'emprise territoriale, ne sont plus visibles qu'à l'approche d'une élection ; ce qui fait observer une absence de proximité avec les citoyens qui se traduit avec appoint par leur absence dans la ville de Yaoundé. **Or, des personnes ou groupe de personnes qui veulent renverser une dictature par les urnes ne peuvent y parvenir sans disposer d'une assise populaire valable dans la cité capitale.**

D'aucuns estiment qu'il faille rendre le vote obligatoire pour remédier à l'abstention. Il ne faut seulement pas qu'ils perdent de vue que dans les pays démocratiquement évolués où cette mesure existe tels que la Belgique, la Grèce, l'Italie, la Suisse pour ne citer qu'eux, les sanctions généralement financières prévues sont symboliques (en Belgique une amende de 25 à 50 euros la première fois et de 125 euros si récidive) et sont rarement infligées aux civils en raison de l'activisme de forts courants d'opposition au vote obligatoire.

En France l'inscription sur les listes électorales est obligatoire, mais son non exercice n'est soumis à aucune sanction ; par contre le vote n'est obligatoire qu'aux élections sénatoriales pour les grands électeurs (conseillers municipaux, généraux, régionaux, les députés et les

sénateurs), s'ils ne veulent pas être sanctionnés d'une amende de 100 euros.
Si l'abstention peut être réduite, à l'inverse, elle n'a jamais été éradiquée comme le confirment les résultats des dernières élections législatives et régionales en Italie, municipales et régionales de Novembre 2010 en Grèce et fédérales de 2007 en Suisse où l'on a connu des abstentions respectivement de 30% et 35%, 61% et 55%, et 52%. En Belgique, bien qu'il y ait eu une abstention de 9% lors des élections européennes de 2004 et de 10 à 15% en moyenne aux élections nationales, on voit mal comment les flamands qui militent pour une indépendance de leur région, La Flandre, seraient contraints de participer à une même élection que les ressortissants de la région Wallonne de laquelle ils veulent se séparer, surtout qu'actuellement sévit une crise politico-politicienne qui prend ses racines dans cette velléité d'indépendance.
Les difficultés d'éradiquer ainsi le boycott des élections sous ces cieux découlent de l'obligation morale pour une société démocratique de ne pas brusquer ses citoyens, de respecter leur choix d'accepter ou de refuser librement toute sollicitation, y comprise électorale, afin de ne pas provoquer d'incoercibles mécontentements aux effets incontrôlables.

Elles résultent aussi de la nécessité de se rappeler que le vote n'est pas l'acte exclusif par lequel le citoyen donne son avis sur la gestion du pays et que la démocratie n'est pas cantonnée à la mise en valeur du bulletin de vote, en conséquence de quoi, elle ne s'exprime pas qu'à travers les élections.
Consécutivement à cela, si d'aventure, les citoyens sont gouvernés par des personnes indifférentes à leurs aspirations ou vivent sous l'étreinte de despotes de brousse comme au Cameroun, qui sèment la mort, la désolation, la misère, exacerbent les injustices sociales, le désarroi, dépravent le processus électoral pour entraver toute alternance à la tête de l'Etat et s'allient dans la foulée les services de forces « *d'opposition* » en état d'inanité, la seule alternative qu'ils leur reste c'est de recourir à d'autres moyens rationnels qui relèvent d'un droit fondamental et imprescriptible pour tout être humain qui veut s'affranchir du joug d'une tyrannie, se défaire des marchands de rêves, combattre un ordre injuste établit et accéder sans compromission à un bien-être social.
L'abstention qui constitue l'un de ces moyens, influence par sa nature alarmante sur la déchéance d'une société, s'impose aussi par son caractère non violent, irrépressible auquel se greffe la quiétude qu'elle procure à ses pratiquants de ne l'exprimer efficacement qu'en restant simplement chacun chez soi, en guise de rejet d'un système gouvernant incompétent, de méfiance à l'égard des politiciens véreux et pernicieux d'une opposition de façade qui n'auront de choix que de renoncer à leur cynisme, parce qu'ils auront perçu en cette attitude des populations non pas un inconscient désintérêt à la chose électorale mais une démonstration mûrement pensée de leur prise de conscience.

Mvondo Essiga Patrick
77 83 94 25